

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **MOBILISATION POUR LA VALORISATION DE L' ATOUT FLUVIAL ET FLUVESTRE DE L' AISNE**

Laon, le 08/09/2020

**L'État (préfecture et Voies navigables de France) est, avec les collectivités régionale et départementale, mobilisé en faveur de la valorisation du potentiel fluvial et fluvestre de l' Aisne, an vue de renforcer son attractivité. Une stratégie globale sera mise en œuvre sur la base d' un plan d' action qui sera signé début octobre.**

**Parmi ces actions, celle de la réouverture à la navigation du canal de la Sambre à l' Oise à l' échéance de juillet 2021 est majeure et constitue le seul cas de réouverture d' un canal en France, pouvant préfigurer d' autres initiatives en ce sens sur le territoire national. Son coût est estimé à 23,5 millions d' euros.**

Pour mémoire, le département dispose du deuxième réseau navigable de France, certaines infrastructures sont vieillissantes et les équipements et activités touristiques sont rares. A titre d' exemple, sur les 153 maisons éclusières que compte le département, plus de 70 sont vacantes alors qu' elles constituent autant d' opportunités de développer des lieux d' hébergement, de restauration et de services pour les touristes.

Le tourisme « fluvestre » englobe l' ensemble des activités se pratiquant sur et le long des fleuves et canaux. Il répond ainsi à la demande de formes de tourisme proches de la nature et respectueuses du patrimoine.

En attirant des touristes nationaux et internationaux, il constitue une perspective de développement majeure pour l' Aisne.

**Face à ce constat le comité de pilotage installé en préfecture le 15 juillet 2020 a identifié trois axes prioritaires et engagé des travaux pour :**

1) l'amélioration de la qualité des infrastructures : rouvrir à la navigation le canal de la Sambre à l'Oise, réaménager le port de Saint-Quentin, achever l'aménagement des berges à Soissons, renforcer le développement des véloroutes/voies vertes sur les chemins de halage, et raccorder le canal de Saint-Quentin au canal de la Somme ;

2) le renforcement de l'intérêt touristique : mettre en valeur le tunnel de Riqueval, créer un Parcours Stevenson, redonner vie aux maisons éclusières vacantes, et valoriser la source de l'Escaut ;

3) le développement des équipements et activités : renforcer l'offre de haltes fluviales, de lieux d'information et d'orientation des touristes, d'hébergements atypiques et de bases nautiques, ainsi que l'ensemble des activités sur les voies navigables.